

**Communiqué de presse**

Lyon, le 24 avril 2018

## **15<sup>ème</sup> Semaine pour la qualité de vie au travail du 11 au 15 juin 2018 : innover !**

*Organisée par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) et son réseau d'Associations régionales (Aract), la 15<sup>ème</sup> Semaine pour la qualité de vie au travail se tiendra du 11 au 15 juin 2018 partout en France. Destinée aux entreprises et acteurs économiques et sociaux, cet événement est l'occasion d'échanger sur les nouveaux défis de la qualité de vie au travail (QVT) et de donner à voir des modalités d'action innovantes qui aident à y répondre.*

Placée sous le thème de l'innovation, la 15<sup>ème</sup> édition de la Semaine pour la qualité de vie au travail aura pour objectif d'inciter les entreprises et les organismes qui les accompagnent à **faire évoluer et enrichir les pratiques en faveur de la qualité de vie au travail.**

Elle donnera à voir les nouveaux enjeux de la qualité de vie au travail (transformation numérique, système d'innovation ouverte, évolution du dialogue social...) ainsi que les outils et méthodes expérimentés par le réseau Anact-Aract avec les TPE-PME pour y répondre : méthodes de simulation pour imaginer le travail de demain, jeux pédagogiques pour favoriser le dialogue dans l'entreprise, renouvellement des méthodes de négociation....

### **Nouveaux formats pour la Semaine pour la qualité de vie au travail 2018**

Pour illustrer l'intérêt d'innover en matière de QVT, la 15<sup>ème</sup> édition de la semaine pour la qualité de vie au travail évolue cette année :

- les rencontres organisées par le réseau des Aract en région feront une large place **aux formats collaboratifs** : ateliers ludo-pédagogiques, « Vis mon travail »...
- en parallèle, des événements **numériques et interactifs** (conférences-débats, webinaires ...) seront proposés aux internautes.

**Rendez-vous dès le 14 mai 2018 pour composer votre Semaine  
pour la qualité de vie au travail 2018 sur [semaineqvt.anact.fr](http://semaineqvt.anact.fr) !**

#### **Contact Presse :**

Catherine Guibert - [c.guibbert@anact.fr](mailto:c.guibbert@anact.fr) - 04 72 56 13 38

Aurélie Descours – [a.descours@anact.fr](mailto:a.descours@anact.fr) – 04 72 56 13 39

*Le réseau Anact-Aract se compose de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), établissement public administratif, sous tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue social et d'un réseau de 17 Associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract). Le réseau Anact-Aract a pour vocation d'aider les salariés et directions, plus particulièrement dans les petites et moyennes entreprises, à mettre en oeuvre des méthodes et outils efficaces pour améliorer les conditions de travail dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service à l'utilisateur et performance.*